



LA FORMATION MOTO : L'attestation 7 heures 125 cm³

L'attestation 7 heures 125 cm³ permet la conduite des motocyclettes légères n'excédant pas 11kw soit 15 ch. Pour accéder à cette formation il faut être titulaire du permis B depuis au moins 2 ans et être âgé d'au moins 21 ans.

D'une durée de 7 heures, cette formation se compose de 3 séquences.

- 1) Formation pratique hors circulation
- 2) Formation pratique en circulation
- 3) Théorie de la conduite et sensibilisation aux risques

Lieux de la formation

Les leçons, hors circulation, à allure lente, se dérouleront au lieu dit « Le Gardet » à Ussel. La durée de transport est d'environ 5 mn.

L'équipement nécessaire à l'entrée en formation

- ✓ Casque homologué (étiquette CE et bandes rétro réfléchissantes)
- ✓ Gants (aux normes CE avec le logo de la moto)
- ✓ Un blouson moto aux normes (non obligatoire mais vivement conseillé)
- ✓ Un jean coton (apporte une résistance un plus importante à l'abrasion et ne fond pas sous l'effet de la chaleur d'un fort frottement)
- ✓ Des chaussures montantes pour protéger les chevilles (non obligatoires mais vivement conseillé)

La formation pratique

Séquence 1 : Formation pratique hors circulation (durée : 2 heures) :

- a) Connaître les équipements indispensables à la conduite d'une motocyclette légère
- b) Connaître leurs rôles
- c) Connaître les principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- d) Savoir se positionner sur sa machine
- e) Savoir démarrer et s'arrêter
- f) Savoir monter les vitesses et rétrograder
- g) Savoir freiner à faible allure et savoir répartir le freinage avant/arrière
- h) Tenir l'équilibre avec et sans passer à allure lente et normale et ligne droite et virage

Séquence 2 : Formation pratique en circulation (durée : 3 heures) :

- a) Savoir prendre les informations utiles, communiquer et partager la route avec les autres usagers
- b) Connaître l'importance des facteurs et de la prise de conscience des risques
- c) Savoir s'insérer en circulation
- d) Savoir prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- e) Savoir ralentir et immobiliser son véhicule
- f) Savoir maintenir les distances de sécurité
- g) Savoir franchir les différents types d'intersections et y changer de direction
- h) Savoir négocier un virage

La formation théorique

Séquence 3 : Théorie la conduite et sensibilisation aux risques (durée : 2 heures) :

- a) Connaître les risques spécifiques de la conduite des motocyclettes légères et connaître les cas d'accidents les plus fréquents impliquant ce véhicules
- b) Connaître et comprendre les conséquences de la vitesse (équilibre, force centrifuge et freinage)
- c) Connaître les contraintes de la conduite de nuit
- d) Connaître les dangers de la conduite de nuit
- e) Connaître l'importance de l'équipement du motard (protection, visibilité....)
- f) Connaître les risques liés à l'adhérence

L'attestation 125 cm³

A l'issue de cette formation l'école de conduite délivre une attestation de permettant la conduite des motocyclettes légères. Cette carte sera à joindre à votre permis de conduire et à joindre encas de contrôle par les forces de l'ordre.

Responsable pédagogique : Patricia TILLET